

UNE VENTE AU ROUAL EN 1762

Le 29 mars 1762, dans son Hôtel particulier de Brest, mourait Dame Marie Guyonne **Goubert**, veuve de Messire Vincent de **Ploeuc**, décédé 9 ans auparavant. Le 31 mars la noble Dame était enterrée en l'Eglise de Lannilis dans l'enfeu de la Seigneurie du Roual dont elle était propriétaire. Elle n'avait pas d'enfant et le beau Château du Roual avec les fermes avoisinantes allait passer à un neveu, le Marquis de **la Jaille**, mais sa mort allait provoquer aussi un inventaire sérieux de tous ses biens et une importante vente mobilière au Roual qui allait attirer évidemment une foule de Lannilisiens et de personnes de toute la région, intéressés ou simplement curieux.

La veille de sa mort, Mme de Ploeuc avait fait venir ses notaires, Maitres **Gourhant et Martret**, qui, accompagnés du Recteur de St Louis, l'abbé **Prud'homme**, étaient montés au second étage de l'Hôtel où ils avaient trouvé la mourante « gisante au lit, saine d'esprit ». Après avoir recommandé son âme au Seigneur, Mme de Ploeuc dicta elle-même ses dernières volontés. 6000 livres devaient revenir à sa nièce, Julie Goubert, demeurant à Rochefort, 600 livres à l'Hôpital de Brest, 400 livres aux pauvres honteux de Brest, sa montre et sa tabatière en or à son neveu, le Chevalier de Kermeno, lieutenant dans le Régiment de Foix Infanterie. Elle léguait de plus 400 livres à l'Eglise Paroissiale St Louis de Brest où elle demandait que fussent célébrés 8 services solennels pour le repos de son âme pour lesquels elle donnait en outre la somme de 60 livres. Quant à l'Eglise de Lannilis elle ne recevait rien, sinon... le corps de Mine de Ploeuc pour y être inhumé. Maigre héritage, durent penser les édiles Lannilisiens qui se débattaient à ce moment dans une situation difficile. Comme la testataire ne pouvait signer « à cause du tremblement de sa main », ce fut un Lannilisien, Messire Jean **Vincant de Bellingant** Capitaine des Vaisseaux du Roi, qui la remplaça.

L'inventaire de la succession fut fait par le Siège Royal le 22 juin à Brest puis les 23, 25 et 26 juin à Lannilis. L'ensemble des biens meubles fut évalué à la somme de 11.333 livres 12 sols. Le triage des titres et papiers demanda 5 jours (1,2,3,6, et 7 juillet) et permit de constater que deux religieuses étaient créancières de Mme de Ploeuc, l'une était sa nièce, Marie-Anne Goubert, en religion Soeur Sainte Rose, du Monastère de la Présentation de Notre Dame à Senlis (rente viagère de 24 livres) (1), l'autre appartenait aux Filles de la Croix, Soeur Adrienne Emmanuelle de la Motte, qui avait droit à une rente de 26 livres.

La vente du mobilier de l'Hôtel de Brest eut lieu les 12, 13, 14, 15, 16 et 17 juillet. Celle du Roual se fit les 19, 20, 21, 22, 23 et 24 juillet. Il y vint une foule de gens alertés par les publications faites « dans toutes les villes et bourgs voisins ». Un certain Christophe **Le Moal**, de notre Bourg, totalement illettré, faisait fonction de crieur public. Impossible naturellement de donner ici le détail des innombrables meubles et objets mis aux enchères. Quelques exemples permettront de constater que toutes les classes sociales s'étaient déplacées pour cette vente et qu'il y avait de tout dans ce Manoir.

Le principal acquéreur semble avoir été Madame de Kerdrel qui demeurait au Manoir voisin de Kerdrel, aujourd'hui transformé en ferme (2). Elle se fit adjuger une commode (48 livres), 2 chaises bourrées et un fauteuil (7 livres), six chaises de paille (6 livres), 200 bouteilles de vin (43 livres), 3 paires de draps d'écu (20 livres), 3 paires de draps de domestiques (12 livres), un lit clos de sapin avec paillasse, couette de balle, traversin de plumes, couverture de laine blanche et un « colivet » (?), le tout pour 11 livres, 5 sols, enfin une... génisse qui lui coûta 12 livres. A la Marquise de Kerouartz furent cédés deux lits jumeaux avec leur accoutrement (217 livres), 12 chaises de paille pour 12 livres 10 sols et du « bois de corde » pour 26 livres 5 sols. Mme de Guiquerneau, du Manoir de Troménec en Landéda, se contenta d'un lit à enfant (18 livres 10 sols), 24 assiettes (8 livres 5 sols) et de 2 barils, l'un de vin

blanc, l'autre de vin rouge, « le tout aigre » (on n'était pas difficile à Troménec) pour 4 livres 5 sols.

Si le clergé de Lannilis semble avoir été absent de cette vente (du moins aucun de nos prêtres ne figure parmi les acquéreurs), par contre un voisin, l'abbé Le Got acquit un lit (21 livres), qui se trouvait dans la chambre de M. le Chevalier de Kerméno. Mais le plus heureux fut le Recteur de Tréglonou qui s'en retourna avec un superbe tourne-broche (avec ses broches !), obtenu pour 18 livres. La cuisine restaurale dut s'en trouver grandement améliorée.

Bourgeois et menu peuple eurent aussi leur part. Le notaire **Jacolot** fut tenté par un magnifique tableau représentant « les batailles d'Alexandrie » qu'il obtint pour 28 sols tandis que sa soeur achetait une belle tapisserie pour 18 livres. La famille du gros négociant **Corric** se fit adjuger un tapis de Turquie, une table de sapin ainsi qu'un « tableau de Maréchal de France » et, luxe pour l'époque, un moulin à café. Un certain Joseph **Lotrian** eut 2 barriques de vin pour 102 livres. Personne d'autre n'en voulant, un « torchon de cuisine » fut acquis par François **Riou** qui s'accorda également une armoire de chêne pour 24 livres 10 sols.

La vente à Lannilis rapporta au total 5.264 livres. Pour les immeubles les héritiers durent payer les droits du centième denier aux Bureaux de Lannilis, Lesneven et Brest. En faisaient partie à Lannilis, outre le Château du Roual, la métairie noble du Roual, louée à Jean Landuré et Françoise Creff pour 450 livres par an, le lieu noble de Trous-arc'hant avec les 2 moulins en dépendant affermé à Michel L'Hostis et Marie Mingant pour 500 livres et le lieu noble de Pen ar C'hréac'h dont les fermiers, les frères François et Guillaume Richard, payaient 180 livres par an. Les autres biens étaient situés en Plouguerneau, Saint Frégant, Plounéour-Trez, Plouider, Ploudaniel, Brest et Recouvrance.

(1) Rente léguée par sa tante, Catherine-Françoise Goubert, par testament olographe du 22 juillet 1737.

(2) Il s'agit de Marie-Jeanne du Mescam, épouse de Pierre-Michel Audren de Kerdrel. Elle appartenait à l'ancienne famille de Mescaradec qui avait quitté Lannilis vers 1660.

Y Nicolas, Mai 1961